



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion

Plénière **Mercredi 18 octobre 2023**

Président : M. Michel NAGEOTTE

Présents : MM. Michel BOURNEZ - Thierry CORROYER – Michel MALIVERNAY – Thierry NAPPEY

Excusés : MM. Stéphane BEGEL - Gérard GEORGES - Nicolas VUILLEMIN

RAPPEL

Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

1- FINALES COUPES BOURGOGNE FRANCHE COMTE SENIORS ET JEUNES

La commission propose au Conseil d'Administration de programmer les Finales les 18-19 et 20 mai 2024.

2- MASCULINS

SENIORS

1.1 – CHAMPIONNATS

Match n° 25915816 : R3 groupe A : CERISIERS US – AM. FRANCO PORTUGAISE DE SENS du 24 septembre 2023

La commission prend connaissance de la décision de la Commission des Statuts et Règlements et Obligations des Clubs du 12 octobre 2023.

La commission SROC inflige la perte du match par pénalité au club de AM. Franco Portugaise de Sens (-1 pt ; 0 but).

Match n° 26171614 : R1 Herbelin groupe B : BRESSE JURA FOOT – FAUVERNEY ROUVRES du 7 octobre 2023

La commission prend connaissance des différents rapports et décide de faire rejouer la rencontre le dimanche 29 octobre 2023 à 15h00 au Parc des Sports Jean Perrodins 1 à Bletterans.

Match n° 26171641 : R1 Herbelin groupe B : CHAMPAGNOLE – MONT SOUS VAUDREY du 12 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 11 novembre 2023 à 19h00 au complexe des Louaitaux 1 à Champagnole.

Match n° 26171625 : R1 Herbelin groupe B : BRESSE JURA FOOT – ORNANS du 21 octobre 2023

La commission prend connaissance de la panne des projecteurs du stade Jean Perrodin et décide de programmer la rencontre le dimanche 22 octobre 2023 à 15h00 au Parc des Sports Jean Perrodin 1 à Bletterans.

Match n° 26727457 : R1 Herbelin groupe C : BELFORT SUD – VALDAHON VERCEL du 21 octobre 2023

La commission prend connaissance du classement E7 de l'éclairage du stade des 3 Chênes à Belfort et décide de programmer la rencontre le dimanche 22 octobre 2023 à 15h00 au stade des 3 Chênes à Belfort.

Match n° 25928183 : R2 groupe C : RIOZ/ETUZ/CUSSEY – POLIGNY GRIMONT du 5 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 4 novembre 2023 à 19h30 au stade des Chaillaux 2 à Rioz.

Match n° 25930752 : R2 groupe C : POLIGNY GRIMONT – CHATEAU DE JOUX du 3 décembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 2 décembre 2023 à 18h30 au Complexe Sportif Pierre Tinguely 1 à Poligny.

Match n° 25927545 : R2 groupe D : LARIANS – BART du 12 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 11 novembre 2023 à 19h00 au stade des Gravieres 1 à Larians et Munans.

Match n° 25927773 : R3 groupe B : LE BREUIL – VAUZELLES 2 du 22 octobre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 21 octobre 2023 à 16h00 au stade de Montvaltin 1 à Le Breuil.

Match n° 25935048 : R3 groupe B : PARAY USC 2 – SUD FOOT 71 du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 novembre 2023 à 18h00 au stade des Sables 1 à Paray le Monial.

Match n° 26643135 : R3 groupe D : COTEAUX DE SEILLE – JURA LACS 2 du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 novembre 2023 à 19h00 au stade Simon Guyetand à Domblans.

Match n° 25931338 : R3 groupe E : ORNANS 2 – FRASNE du 22 octobre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 21 octobre 2023 à 19h00 au stade André Brey 2 à Ornans.

1.2 – REPORTS

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au dimanche 29 octobre 2023 à 15h00 :

R1 Herbelin journée 5 poule A :

- 25915082 : ST SERNIN DU BOIS - GARCHIZY

R1 Herbelin journée 5 poule B :

- 26171619 : CHAMPAGNOLE – ST APOLLINAIRE (28/10 à 19h00)
- 26171624 : LOUHANS CUISEAUX 2 – ORNANS

R1 Herbelin journée 5 poule C :

- 26727451 : BAUME LES DAMES – ST VIT

R2 journée 5 poule A :

- 25915769 : VAUZELLES ASA – SNID (28/10 à 18h00)
- 25928222 : AVALLON – PARON

R2 journée 5 poule D :

- 25927536: MELISEY ST BARTHELEMY – PONT DE ROIDE VERMONDANS

R3 journée 5 poule B :

- 25930297 : LA MACHINE UF – SUD NIVERNAISE 58

R3 journée 5 poule C :

- 25917449 : MACON FC – SENNECE LES MACON

R3 journée 5 poule E :

- 25931139 : ORNANS 2 – RC SAONOIS

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au mercredi 1^{er} novembre 2023 à 14h30 :

R1 Herbelin journée 5 poule A :

- 25915078 : QUETIGNY – SENS
- 25915079 : STADE AUXERRE – FC CHALON

R2 journée 5 poule D :

- 25919997 : BART - BAVILLIERS

La commission décide de reporter le match de Coupe Intersport suivant au mercredi 1^{er} novembre 2023 à 14h30 :

Groupe B :

- 26797896 : JURA SUD FOOT 2 – LOUHANS CUISEAUX 2

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants à une date ultérieure :

R1 Herbelin journée 5 poule C :

- 26727453 : AUDINCOURT – GRANDVILLARS
- 26727454 : PERROUSIENNE – MORTEAU MONTLEBON

R3 journée 5 poule D :

- 26643000 : JURA SUD FOOT 3 – ROCHEFORT ATHLETIC
- 26643120 : COTEAUX DE SEILLE – LONS LE SAUNIER 2

La commission décide de reporter le match de Coupe Intersport suivant à une date ultérieure :

Groupe C :

- 26798102 : ORNANS 2 – JURA DOLOIS 2

1.3 – COUPE DE FRANCE

Tirage au sort du 6^{ème} tour de la Coupe de France qui se déroule les 28 et 29 octobre à 14h30 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

A partir du 5^{ème} tour jusqu'au 6^{ème} tour, la feuille de recette est obligatoire. La commission fixe le prix minimum des places à 3 euros.

ROCHEFORT ATHLETIC (R3)	-	MACON UF (N2)	MATCH 1
CA PONTARLIER (N3)	-	MORTEAU MONTLEBON (R1 Herbelin)	MATCH 2
SENS (R1 Herbelin)	-	DIJON FCO (N1)	MATCH 3
GRANDVILLARS (R1 Herbelin)	-	FC SOCHAUX MONTBELIARD (N1)	MATCH 4
IS/SELONGEY (N3)	-	JURA SUD FOOT (N2)	MATCH 5
VESOUL (N3)	-	LOUHANS CUISEAUX (N3)	MATCH 6
COTEAUX DE SEILLE (R3)	-	COSNE US (N3)	MATCH 7
BAVILLIERS AS (R2)	-	DIJON ASPPT (N3)	MATCH 8
CHALON FC (R1 Herbelin)	-	JURA DOLOIS (N3)	MATCH 9

JEUNES

1.3 – CHAMPIONNATS

Match n° 25907651 : U17R1 groupe A : FONTAINE D'OUICHE – PARAY USC du 22 octobre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 21 octobre 2023 à 10h30 au stade Fontaine d'Ouche 1 à Dijon.

Match n° 25929774 : U17R1 groupe A : PARAY USC – BEAUNE du 26 mai 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 mai 2024 à 15h00 au stade des Sables 2 à Paray le Monial.

Match n° 25923098 : U16R2 groupe B : LONS LE SAUNIER – LOUHANS CUISEAUX du 22 octobre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 21 octobre 2023 à 11h00 au stade Plaine de Jeux Honneur à Lons le Saunier.

Match n° 25932334 : U16R2 groupe B : LOUHANS CUISEAUX – BEAUNE du 12 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 11 novembre 2023 à 15h00 au stade Abbé Honorez 2 à Branges.

Match n° 25927941 : U16R2 groupe C : FONTAINE D'OUICHE – LONGVIC du 22 octobre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre le mercredi 15 novembre 2023 à 17h00 au stade Maurice Colson 3 à Longvic.

Match n° 25921878 : U16R2 groupe D : GJ RUDIPONTAIN - GRANDVILLARS du 12 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 11 novembre 2023 à 17h30 au stade Espace Loisirs Sport 2 à Pont de Roide Vermondans.

Match n° 25904298 : U14R1 groupe C : ST APOLLINAIRE – ST VIT du 21 octobre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre le mercredi 25 octobre 2023 à 15h00 au complexe sportif Louzole 2 à St Apollinaire.

1.4 – COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort du 4^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA - CA qui est programmé mercredi 1^{er} novembre à 14h30 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

DIJON ASPTT (U18R1)	-	CHALON FC (U18R1)	MATCH 1
FONTAINE D'OUICHE (U17R1)	-	SENS FC (U17R1)	MATCH 2
JS CRECHES (U18R1)	-	BLANZY US (District)	MATCH 3
AUXERRE STADE (U18R1)	-	LOUHANS CUISEAUX (U17R1)	MATCH 4
MACONNAIS UF (U18R1)	-	PARON FC (District)	MATCH 5
RACING BESANCON (U18R1)	-	MORTEAU MONTLEBON (District) ou BEAUNE (U17R1)	MATCH 6

BELFORT ASM (U18R1)	-	ST VIT (U17R1)	MATCH 7
GRANDVILLARS (U17R1)	-	AS QUETIGNY (District)	MATCH 8
CHEVIGNY ST SAUVEUR (U18R1)	-	VESOUL (U18R1)	MATCH 9
JURA DOLOIS (U18R1)	-	PONTARLIER CA (U18R1)	MATCH 10

1.6 – COUPE U16 CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort des 1/8èmes de finale de la Coupe Bourgogne Franche-Comté U16 Crédit Agricole qui sont programmés le dimanche 31 mars 2024 à 13h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

FC NEVERS (R1)	-	AJ AUXERRE (R1)	MATCH 1
BEAUNE (R2)	-	ASPTT DIJON (R1)	MATCH 2
STADE AUXERRE (R2)	-	LOUHANS CUISEAUX (R2)	MATCH 3
VAUZELLES (R2)	-	FONTAINE LES DIJON (R1)	MATCH 4
ASM BELFORT (R1)	-	JURA DOLOIS (R1)	MATCH 5
GJ RUDIPONTAIN (R2)	-	GJ SUD HAUTE SAONE (R2)	MATCH 6
CA PONTARLIER (R1)	-	VESOUL (R1)	MATCH 7
RACING BESANCON (R1)	-	EXINCOURT TAILLECOURT (R1)	MATCH 8

1.7 – COUPE U15 CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort des 1/4 de finale de la Coupe Bourgogne Franche-Comté U15 Crédit Agricole qui sont programmés le samedi 30 mars 2024 à 15h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

ASPTT DIJON	-	FC SOCHAUX MONTBELIARD	MATCH 1
CHALON	-	RACING BESANCON	MATCH 2
LOUHANS CUISEAUX	-	JURA DOLOIS	MATCH 3
CA PONTARLIER	-	GRAND BESANCON	MATCH 4

1.8 COUPE U14 CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort des 1/4 de finale de la Coupe Bourgogne Franche-Comté U14 Crédit Agricole qui sont programmés le samedi 30 mars 2024 à 15h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

GJ SUD HAUTE SAONE	-	GRANDVILLARS	MATCH 1
ASPTT DIJON	-	RACING BESANCON	MATCH 2
FC SOCHAUX MONTBELIARD	-	MACON UF	MATCH 3
FC CHALON	-	JURA SUD	MATCH 4

2- FEMININES

2.1 – COUPE DE FRANCE FEMININE

Tirage au sort du 3ème Tour de la Coupe de France Féminine qui sont programmés le Dimanche 29 octobre à 14h30 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

CHAMPAGNOLE NEY (R2F)	-	JURA DOLOIS FOOTBALL (R1F)	MATCH 1
JURA SUD FOOT (R1F)	-	AS CHATENOY (R1F)	MATCH 2
RACING BESANCON (R1F)	-	AUXERRE STADE (R1F)	MATCH 3
ALC LONGVIC (D3F)	-	IS SELONGEY / CHEVIGNY (R1F)	MATCH 4

2.4 – REPORT

La commission décide de reporter à la suite de la qualification de certains clubs en Coupe de France :

Le match de Régionale 2 Féminine suivant au Dimanche 19 Novembre 2023

Groupe B :

- 25931399 : GJ/GSF DE L'ARCHE - CHAMPAGNOLE NEY

2.5 – REGIONALE 1 FEMININE

Match n°25920963 : Régional 1 Féminine : VESOUL FC – JURA SUD FOOT du 12 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre au samedi 11 novembre 2023 à 20h00 au stade René Hologne n°2.

2.6 – COUPE BOUGORGNE FRANCHE COMTE U18 F

Match N°27387946 : Coupe Bourgogne Franche Comté Crédit Agricole U18F : DIJON UNIVERSITE – STADE AUXERRE du Samedi 21 Octobre 2023

Forfait déclaré de l'équipe de DIJON UNIVERSITE

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de Dijon Université (3-0).

Amende : 60 euros pour forfait déclaré

Le club de STADE AUXERRE est donc qualifié pour le prochain tour.

2.7 – U18 R1 FEMININE

Match N°26505247 : U18F R1 : POULE A : ALC LONGVIC – RACING BESANCON du Samedi 14 Octobre 2023

Forfait déclaré de l'équipe de l'ALC LONGVIC

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de ALC LONGVIC (3-0). Retire 1pt à l'équipe de Alc Longvic et attribue le gain du match au Racing Besançon.

Amende : 80 euros pour forfait déclaré

Mail du club de JURA STAD'FC :

La commission prend connaissance de la demande du club de JURA STAD'FC où il souhaite ne pas accéder à la Poule Elite pour cette seconde phase de championnat malgré son éligibilité dû à ses résultats sportifs (équipe terminant comme la 2^{ème} meilleure des 3^{ème})

La commission repêche le club de l'ASPTT DIJON FOOTBALL (3^{ème} meilleure des 3^{ème})

La Commission communique les 2 groupes de la seconde phase concernant le championnat de U18F R1.

POULE R1 ELITE	POULE R1 PROMOTION
AUXERRE STADE	JURA STAD'FC
RACING BESANCON	ALC LONGVIC
CHATENOY AS	DIJON UNIVERSITE
BLANZY US FEMININE	JURA DOLOIS FOOTBALL
FC SOCHAUX MONTBELIARD	MONTCHANIN ODR
VESOUL FC / LA ROMAINE	LONS LE SAUNIER
US LES FINS	ETALANS VIERNEFONTAINE
DIJON ASPTT	

3- FONCTIONNEMENT

3.1 – FMI – SUIVI PAR LA COMMISSION

Absence de tablette :

IS/SELONGEY : amende de 46 Euros (match R1 Herbelin groupe A n°25921530)

Absence de transmission :

NEVERS BANLAY : amende de 46 Euros (match R2 groupe A n° 25906589)

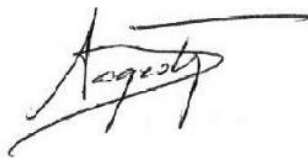
Transmission tardive :

AUXERRE STADE : amende de 20 Euros (match U18F R1 phase Brassage n°26505249)

ASFC BELFORT : amende de 20 Euros (match R2 groupe D n° 25927535)

BESSONCOURT ROPPE LARI. : amende de 20 Euros (match R3 groupe F n° 25917843)

Le Président Commission Régionale Sportive

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nageotte', with a long horizontal stroke extending to the right.

Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football